

BUREAU PLENIER LAURAFOOT (EN VISIO)



Mardi 16 mai 2017 à 18h00

Président	Bernard BARBET	
Membres présents	Didier ANSELME, Yves BEGON, Raymond FOURNEL, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Jean-Claude MILVAQUE, Guy POITEVIN, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, Jacques VANTAL, Vincent NOLORGUES, Stéphane JUILLARD.	
Assistent	Richard DEFAY, Méline COQUET, Jean-François MEZURE	
Absents excusés	Eric LUC, Paul MICHALLET, Pascal PARENT	

Le Président félicite notre Président délégué, Vincent NOLORGUES, qui est devenu vice-Président de la LFA en étant élu sur la liste du nouveau Président Marc DEBARBAT et lui souhaite la pleine réussite dans l'accomplissement de cette haute fonction ; les mêmes félicitations et souhaits sont également à adresser à Jean-Luc HAUSSLER et Max MARTY, élus au Collège des Autres Acteurs respectivement au titre de représentants des éducateurs et des clubs féminins.

La LAuRAFoot compte désormais sept représentants dans les plus hautes instances du Football Français.

I. <u>Informations du Président</u>

• Jury d'admission et certification BMF/ BEF:

Validation des candidatures suivantes :

Au titre des Educateurs : Jean-Luc HAUSSLER (BMF), Christian ROMON (BEF) Au titre des Employeurs : Jacky RAYMOND (BEF), Christophe DUVERNE (BMF).

• Opérations immobilières :

- Opération à Cournon d'Auvergne avec la vente au District du Puy de Dôme d'une partie du siège de l'ex-Ligue d'Auvergne (120 m2) pour un montant de 120 000 euros + location salles et parking pour un forfait annuel de 10 000 euros (à ajuster si nécessaire).
 - Le District prendra également en charge les travaux de construction d'un local de stockage/garage, dont la Ligue sera propriétaire.
- La vente du siège de l'ex-Ligue Rhône-Alpes à Villeurbanne est en cours mais nous sommes toujours dans l'attente du nouveau PLU. Suite à cela, il y aura 1 an de discussion avant la prise d'effet. Autrement dit, la vente n'aura pas lieu avant la fin de l'année 2019, voire le début de l'année 2020.

II. Tarifs 2017/2018

Présentation des tarifs des licences et changements de club 2017/2018.

L'année passée, nous nous sommes engagés à les publier tôt pour permettre aux clubs de les présenter lors de leurs Assemblées Générales. Il faudra donc les publier dès que possible sur le site internet de la Ligue.

III. Point sur les demandes de licence

Ont été mis en Ligne sur les sites internet des deux ex-Ligues :

- les bordereaux vierges de demande de licence + envoi de la version papier en ex-Rhône-Alpes pour les clubs qui le souhaitent.
- le Kit de communication de la FFF sur la dématérialisation.

Discussion autour de la possibilité de faire des réunions d'informations dans chaque District ou bien des formations « Webinar ». A voir.

Les Districts pourront également faire une information lors de leurs AG.

IV. Approbation du compte-rendu du Bureau Plénier du 18 avril 2017

→ Approuvé à l'unanimité.

V. <u>Statut de l'Arbitrage (saison 2018/2019)</u>

Présentation par Jean-Marc SALZA et Lilian JURY des grands principes du Statut aggravé de la LAuRAFoot qui sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale puis applicable en 2018/2019.

Nouveau calcul qui revient à prendre en considération la « consommation » d'arbitres par club en tenant compte du nombre d'équipes féminines et masculines engagées.

Didier ANSELME estime qu'il faudrait peut-être prévoir une péréquation car cela fait une forte augmentation pour les clubs de District exclusivement.

VI. Conseil de Ligue du 29 mai 2017

Ce Conseil de Ligue sera exclusivement consacré à la préparation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2017 :

- Envoi aux membres des textes règlementaires le 24 mai 2017 dernier délai pour relecture et remarques. Les textes seront étudiés titre par titre et non règlement par règlement.
- Approbation des nouveaux tarifs
- Approbation du budget prévisionnel suite à la Commission Régionale des Finances qui se tiendra le 23 mai 2017.

VII. <u>Divers</u>

• Organisation d'un séminaire du personnel des 2 ex-ligues le vendredi 19 mai prochain toute la journée à Tola Vologe, avec la présence de Spinpart. Aucun élu n'y participera. Cependant, certains d'entre eux iront déjeuner avec le personnel.

L'idée est de rassembler tout le monde pôle par pôle pour qu'une organisation administrative de la nouvelle Ligue soit ensuite proposée.

- Conseil de Ligue du 9 juin 2017 à Cournon :
- Etude des textes fédéraux présentés à l'AF du 25 juin 2017
- Nomination des élus responsables des départements
- Nomination de la composition des commissions les plus importantes.
 - Le dernier Conseil de Ligue de la saison aura lieu le 12 juillet 2017 à 17h00. Lieu à définir.

Ce Conseil de Ligue validera la composition des poules 2017/2018.

• Réception d'invitations à Cournon d'Auvergne pour des Assemblées Générales :

Les auvergnats souhaitent savoir s'ils sont autorisés à gérer eux-mêmes leurs représentations et invitations ?

Le Président les informe que les deux ex-Ligues continuent de fonctionner comme avant jusqu'au 30 juin 2017, donc rien ne les en empêche.

Les représentants du Conseil de Ligue aux Assemblées Générales des Districts seront cependant désignés lors de la réunion du Conseil de Ligue du 29 mai 2017.

	La séance est levée à 19h30.		
	Le Président,	Le Secrétaire Général,	
	Bernard BARBET	Pierre LONGERE	